Offre **exclusive**

Du 29 mai au 15 juin 2025

boulanger LE CLUB +

boulanger LE CLUB INFINITY (1)

Jusqu'à

150€ offerts

sur votre cagnotte(2)

sur une sélection
d'une machine à café
JURA

(1) Boulanger Le Club INFINITY est un contrat d'assurance.

(2) Du 29/05 AU 15/06/2025 , 150€ cagnottés pour les porteurs et ouvreurs de la carte , B+ et infinity pour l'achat d'une machine à café JURA parmi les références suivantes : GIGA 10 DIAMOND BLACK EA 1184904 , Z10 ALUMINIUM DARK INOX 1162223, Z10 ALUMINIUM BLACK 1170052, Z10 ALUMINIUM WHITE1162222, Z10 DIAMOND WHITE 1214890. Et 100€ cagnottés pour les porteurs et ouvreurs de la carte , B+ et infinity pour l'achat d'une machine à café JURA parmi les références suivantes : J10 PIANO BLACK 1213636, J8 TWIN DIAMOND BLACK 1199616, J8 TWIN DIAMOND WHITE 1200746, J8 MIDNIGHT SILVER 1184901, J8 PIANO WHITE 1184903, J8 PIANO BLACK 1184902, S8 PLATIN 1206961, S8 PIANO BLACK 1206962. Hors produits vendus en marketplace, produits reconditionnés et vendus en exclusivité sur internet. Hors produits vendus en marketplace, produits reconditionnés et vendus en exclusivité sur internet. Le client bénéficie de l'offre de cagnottage offerte par Boulanger, correspondant au produit acheté sur boulanger.com, sur l'application et en magasin. Les euros correspondants seront crédités automatiquement dans la cagnotte à la délivrance du dernier produit de la facture et sont valables jusqu'au 31 décembre 2025, selon les conditions prévues dans les CGU du Club+, disponibles sur boulanger.com et en magasin. Voir conditions détaillées dans la notice d'information de l'assurance Club INFINITY. En adhérant à l'assurance Club INFINITY, vous bénéficiez d'avantages offerts par Boulanger. L'assurance Club INFINITY est un Contrat d'assurance collective de dommages n°4033 : souscrit par Boulanger SA au capital de 40 611 564€ - 347 384570 RCS Lille Métropole- Siège social : 1 Avenue de la Motte 59810 LESQUIN, par l'intermédiaire de Cofidis SA à directoire et conseil de surveillance au capital social de 67 500 000€ situé Parc de la Haute-Borne, 61 avenue Halley, 59866 Villeneuve d'Ascq Cedex, immatriculé au RCS de Lille Métropole sous le numéro 325 307 106 et immatriculé auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 023 493 agissant en qualité de Courtier d'assurances distributeur, auprès de CARDIF Assurances Risques Divers, entreprise régie par le Code des Assurances. La gestion du contrat n°4033 est déléguée à la société Karapass Courtage : Société par actions simplifiée au capital social de 8 640 000€ - siège social : 93 rue Nationale 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 384 681 904 et à l'ORIAS sous le numéro 10 055 055, en qualité de Gestionnaire. Le contrat est distribué par Boulanger SA dans les conditions prévues à l'article L 513-1 du Code des Assurances.